

OBX CE 0333

CASQUETTE

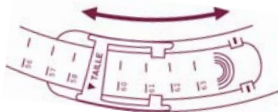
Polyéthylène

NF EN 812 : 2012

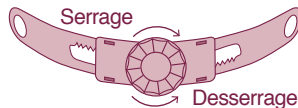
Normes et caractéristiques indiquées sous la visière.

RÉGLAGE DU TOUR DE TÊTE

Standard : de 53 à 63 cm
par glissière de 2 mm en 2 mm



En option : de 49 à 63 cm
par molette de 3 mm en 3 mm



TOUR DE TÊTE : le tour de tête est livré avec un serre-nuque réglable : par glissière (modèle standard) ou par crémaillère et molette (en option).

ACCESSOIRES ET PIÈCES DE RECHANGE : coiffe Réf. 0302, tour de tête avec serre-nuque à glissière Réf. 0311, tour de tête avec serre-nuque à crémaillère Réf. 0311C, garniture de bandeau Réf. 0322, jugulaire coton Réf. 0351, écran acétate 3M V2A Réf. 0392A, écran polycarbonate 3M V2C Réf. 0392C

RECOMMANDATIONS : cette casquette anti-heurt ne protège pas contre les effets des chutes ou projections d'objets ou des charges suspendues en mouvement. Elle ne doit en aucun cas se substituer au casque de protection pour l'industrie spécifié dans l'EN 397.

ATTENTION ! CECI N'EST PAS UN CASQUE DE PROTECTION POUR L'INDUSTRIE.

Cette casquette est fabriquée de telle sorte que l'énergie développée lors d'un choc est absorbée par la destruction ou la détérioration partielle de la calotte et du harnais, si la casquette en est équipée ; même si de telles détériorations ne sont pas immédiatement apparentes, il convient de remplacer toute casquette ayant subi un choc important.

Afin d'assurer une protection suffisante, cette casquette doit être adaptée ou réglée à la taille de la tête du porteur. L'attention des utilisateurs est attirée sur le danger qu'il y aurait à modifier ou à supprimer l'un quelconque des éléments d'origine de la casquette à l'exception des modifications

ou suppressions recommandées par le fabricant de la casquette. Les casquettes ne doivent en aucun cas être adaptées pour la fixation d'accessoires selon un procédé non recommandé par le fabricant de casquette. Ne pas appliquer de peintures, solvants, adhésifs ou étiquettes autocollantes, à l'exception de ceux recommandés par les instructions du fabricant de la casquette.

Stockage : à l'abri de la lumière (UV), de la chaleur et des intempéries. Ne pas exposer la casquette derrière une glace, un pare-brise ou la lunette arrière d'une voiture.

Entretien : laver uniquement à l'eau savonneuse, à l'exclusion de tout autre produit.

MARQUAGE DE LA CASQUETTE

Sous la visière, la calotte comporte plusieurs sigles correspondant à des exigences facultatives :

- 30°C

Cette casquette est conforme à l'exigence facultative de la norme européenne lors des essais de chocs et de pénétration à très basse température.

F

Cette casquette est conforme à l'exigence facultative de la norme européenne lors des essais de résistance à la flamme.

440 V C.A.

Cette casquette est conforme à l'exigence facultative de la norme européenne lors des essais d'isolement électrique.

CE 0333

Cette casquette est conforme au Règlement UE 2016/425 pour les E.P.I. de catégorie 3, risque mortel, selon module D par l'Organisme Notifié AFNOR Certification n°0333



Date de fabrication avec le trimestre fléché et l'année de fabrication au centre.

Limite d'utilisation : 36 mois à partir de la date de fabrication.

Le port de dispositifs antibruit adaptables n'est pas autorisé, seuls des écrans peuvent être adaptés sur les fentes latérales 30 mm.

La déclaration de conformité est consultable sur le site internet.

Organisme notifié :

ALIENOR Certification ZA du Sanital - 21 rue Albert Einstein - 86100 Chatellerault - FRANCE - N° 2754

Organisme notifié pour le marquage CE EPI Catégorie III module D :

AFNOR Certification 11, rue Francis de Pressensé - 93571 La Plaine Saint-Denis - France - N° 0333

Fabricant : AUBOEUX sas, 49 rue de l'Ancienne Mairie 92100 Boulogne-Billancourt - FRANCE

Service clients : +33 (0) 1 46 05 76 21 - e-mail : casques@auboueix.com - site internet : www.auboueix.com